

Avis

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 44

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

AVIS. — *Nous prions ceux de nos abonnés qui changent de domicile de vouloir bien nous indiquer aussitôt les deux adresses, l'ancienne et la nouvelle.*

Les événements dont le Dahomey est aujourd'hui le théâtre donnent un grand intérêt aux lignes suivantes qui nous font assister à une cérémonie des plus curieuses à la cour du roi Behanzin.

Il s'agit de la mission française à Abomey, en février 1891, auprès de ce singulier monarque, pour traiter des conditions de la paix. A l'arrivée de cette ambassade, Behanzin déploya toutes les fastes que permettaient les ressources de sa cour, ressources du reste assez limitées.

Le gouvernement français, de son côté, ne s'était pas mis en frais ; la mission apportait avec elle pour tous cadeaux, des cannes, des ombrelles, des cigares de deux sous, des trompettes d'enfants, des miroirs de bazar encadrés de carton, des bonnets de coton, etc. Puis deux caisses de vin de Champagne très ordinaire. — Le roi nègre en a fait boire aux membres de la mission, et ça été là sa vengeance.

Voici, du reste, les piquants détails donnés, dans le temps, à ce sujet, par le *Petit Journal*, de Paris, d'après le récit d'un témoin oculaire :

C'est à Goho, où se trouve un palais du roi, une espèce de Saint-Cloud dahoméen, qu'eut lieu la première réception officielle : tous les cabécères d'Abomey vinrent saluer l'ambassade.

Les cabécères sont les grands du royaume. Ils forment une sorte d'aristocratie guerrière qui s'entend avec les fétichistes comme larrons en foire. Les fétichistes exploitent par la terreur la population superstitieuse et ignorante, et les cabécères, tout en accablant le souverain d'un respect, d'une vénération extérieurs qui vont jusqu'aux marques d'un servilisme abject, gardent en réalité toute la puissance effective.

C'est rangés et assis sur des chaises devant le palais royal de Goho que les membres de la mission française reçurent la visite de ces seigneurs burlesques.

Au loin, sur la route, s'agitait une quantité de parasols et de pavillons multicolores flot-

tant au-dessus des têtes d'une foule énorme qui s'avancait sous un soleil aveuglant, au milieu d'un nuage de poussière.

Les cabécères sont précédés chacun de leurs guerriers et suivis de leur musique. Chaque cabécère, ainsi encadré entre deux pelotons formant une troupe de 20 à 50 hommes au total, est monté sur un cheval de petite taille.

Ils sont les uns à califourchon, les autres « en amazone, » soutenus de chaque côté par un serviteur, pendant que le cheval est tiré devant par le licol et qu'un quatrième personnage pousse l'animal par derrière. Pour compléter l'équipage de ces étranges cavaliers, un esclave porte au-dessus de leur tête un immense parasol, signe distinctif de la dignité de cabécère.

Après ces nobles seigneurs vient le défilé des troupes de parade : une dizaine de compagnies de 30 à 50 hommes, pas davantage, vêtus, — ou à peu près, — de costumes les plus grotesques.

Chaque compagnie a son uniforme spécial composé d'un pagne de couleur déterminée, de nombreux fétiches dont les guerriers chargent leurs bras et leur cou, et de coiffures plus ou moins baroques. Une compagnie était pourvue de pantalons dont les jambes droites étaient uniformément vertes et les jambes gauches de couleur noire. Une casaque sans manches et terminée par une queue comme nos habits de soirée, complétait le vêtement avec, sur la tête, une sorte de turban en fourrure. Après une danse guerrière exécutée en notre honneur, le coutelas entre les dents, en brandissant leurs fusils, le tout accompagné d'une musique infernale composée de tam-tam, de tambours, de clochettes de fer et d'olifants aux beuglements lugubres, la cérémonie s'est terminée par la présentation des drapeaux et d'une dizaine de crânes humains portés au bout de longues piques.

Ce n'était là qu'une préface à l'audience solennelle qui eut lieu quelques heures après sur la grande place d'Abomey où Behanzin attendait les envoyés français, allongé sur un divan de soie devant la porte de son palais, entouré de ses femmes de service.

En avant et de chaque côté du divan royal se tenaient assises sur leurs talons les fameuses amazones, au nombre d'un millier à peu près.

Les deux côtés de la place, perpendiculaires à la façade du palais, étaient occupés par les troupes et les cabécères sous leurs parasols.

Toute la foule réunie autour de la place pouvait s'élever au chiffre de 10,000 personnes.

Les membres de la mission descendirent de leurs hamacs en face du roi, à la distance d'une trentaine de mètres marquée par une ligne de bambous.

En réponse au salut des officiers français, Behanzin se lève et vient vers eux entouré de ses femmes. L'une tient l'inévitable parasol au-dessus de la tête du roi, dont une seconde évente le visage. Une troisième évente ses pieds. Une quatrième tient, en marchant, un crachoir en argent sous la bouche royale qu'une cinquième essuie avec un linge blanc chaque fois que Sa Majesté a craché.

Behanzin est un homme d'assez haute taille, marquant une quarantaine d'années environ, et dont les cheveux crépus commencent à grisonner. Comme beaucoup de nègres, il n'a presque pas de barbe. Il a l'œil très vif, le regard hautain et généralement dur. Son geste est brusque.

Tout en s'avancant vers les envoyés français, il fumait une pipe à long tuyau qu'il ne quitte jamais, même en parlant.

Après avoir demandé aux officiers s'ils avaient fait bon voyage et s'ils se portaient bien, Behanzin retourna vers sa place avec un petit dandinement des hanches.

Pendant qu'il regagne son divan, tous les cabécères lui crient : « Té, té, také... ladé ! » (Prends garde... ô mon roi !).

Cette sollicitude s'explique : si le roi butait ou tombait, un certain nombre de têtes tomberaient aussi, pour détourner le mauvais présage.

La conversation s'engage alors à trente mètres ; le roi parle, son premier ministre répète en criant ses paroles, un cabécère les hurle de nouveau à l'interprète, lequel les traduit plus ou moins exactement au chef de la mission.

Au bout de quelques minutes de cet entretien fatigant, le roi fait exécuter un ballet par ses amazones. Peu de celles-ci sont jeunes ; la plupart sont d'un âge mûr, quelques-unes, véritables « vieilles gardes, » ont les cheveux blancs.

Elles portent une casaque sans manches, jaune par devant, bleue derrière, et un pagne à carreaux retombant sur un caleçon d'étoffe rouge. Leur coiffure rouge et noire a la forme de notre ancien bonnet de police. Comme les autres soldats, elles ont le fusil à pierre et portent de nombreux fétiches.

Puis vint une pyrrhique exécutée par les gardes du corps qui sont au nombre de cinq cents. Ce sont les plus beaux hommes du royaume ; ils ne vont jamais à la guerre, les beaux hommes étant rares et peu faciles à remplacer.